

Travaux paysagers

Principales activités à risques :

- **Conduite d'engins de levage, tracteurs et tondeuses** (descente de véhicule, vibrations), mini pelle ...
- **Manutention manuelle** (port de charges, chargement et déchargement de matériel du véhicule, manipulation d'objets, végétaux, et matériaux)
- **Aménagement et création d'espaces verts, travaux de taille** (taille-haie, tronçonneuse, scie...), **travaux d'entretien** (tonte, débroussailleuse, traitement phytosanitaire), **élagage**

Identification des principaux dangers et dommages :

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Vibrations Contraintes posturales Port de charge Gestes répétitifs	Lombalgie Troubles Musculo Squelettiques Tendinites membres supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Port de charges lourdes (matériel de coupe, pulvérisateur, végétaux, matériaux) - Maintenance des machines (contraintes posturales ...) - Positions contraintes lors des plantations de végétaux - Conduite d'engins (vibrations, contraintes posturales pour accéder aux commandes) - Taille avec sécateur (gestes répétitifs et contraintes posturales, mauvais entretien, outils non adaptés) - Activités réalisées en extérieur (contraintes climatiques) - Conduite d'engins de levage, tracteur, tondeuse (vibrations) - Utilisation d'outils vibrants (tronçonneuse, taille-haie, débroussailleuse, motoculteur)

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Mécanique	Coupures	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du taille-haie - Utilisation de la tronçonneuse - Utilisation de la scie à main
Produits phytosanitaires	Intoxications Brûlures	<ul style="list-style-type: none"> - L'opérateur a pour mission de gérer le stockage, le choix, le transport des produits, préparer la bouillie, régler le pulvérisateur et le nettoyer - Traitement des arbres, jardins, chemins (insecticides, herbicides et fongicides) ...
Chutes de plain pied et de hauteur	Contusions Fractures Entorses	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement à pied sur les chantiers (dénivellations, sols glissants) - Travaux de taille de haies ou d'arbres en hauteur - Conduite d'engins (descente de véhicule) - Chargement et déchargement de remorques (entassement de petit matériel, panneaux de signalisation, matériels à main, bidon d'huile, jerricanes d'essence ...)

Cette liste n'est pas exhaustive

Construction d'une démarche de prévention : méthodologie à travers un exemple

Pour chaque situation de travail, il convient de mettre en œuvre les mesures prévues sur la base des 9 principes généraux de prévention suivants (L4121-2 du code du travail). Attention, une démarche de prévention se construit au cas par cas. Il n'y a pas de solution standard. L'exemple ci-dessous n'est qu'une proposition.

LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION	EXEMPLE DE MESURES
Situation de travail : « Je taille une haie sur un échafaudage »	
Risques : Coupure	
1 - Éviter les risques	- Choisir d'implanter des végétaux ne nécessitant pas de taille ou peu de taille - Opportunité de l'opération de taille
2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités	- Risque de chute et de coupure en retombant sur le taille-haie, perte d'équilibre et coupure en rattrapant le taille-haie ...
3 - Combattre les risques à la source	
4 - Adapter le travail à l'homme (conception postes de travail, choix des équipements, des méthodes, des productions ...)	- Pour les prochains chantiers conseiller et choisir une espèce d'arbre ne nécessitant pas de monter sur un support pour tailler - Tailler les arbres les pieds au sol (utiliser les perches d'élagage)
5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique	- Choisir à performances équivalentes du matériel de coupe plus léger - Choisir du matériel électrique (batterie), évite les étourdissements, intoxications par les émanations de gaz toxiques, diminue le bruit
6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux	- Échafaudage à la bonne hauteur, stabilité au sol. Matériel de coupe entretenu et léger
7 - Planifier la prévention (technique, organisation et conditions de travail, relations sociales, facteurs ambiants ...)	- Alternier les tâches, afin d'éviter la perte de vigilance et perte d'équilibre due à des gestes répétitifs - Planifier des pauses, s'hydrater, s'alimenter - Prise en compte de la météo et de l'environnement de travail (boue, dénivelé ...)
8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle	- Utiliser un échafaudage adapté au paysage (8 pieds réglables en fonction du niveau du sol, rambardes, range taille haie ...) - Utiliser gants, casques avec visière, pantalon anti-coupure, chaussures anti-coupure)
9 - Donner les instructions appropriées aux travailleurs	- Planifier le travail : l'installation de l'échafaudage ... - Former les utilisateurs à l'utilisation du taille-haie, aux premiers secours

Les ressources :

> Site des références documentaires SST de la MSA :
<http://referencessante-securite.msa.fr/>